

« La femme ne dispose pas de son propre corps... »

Verset parfois mal compris, parfois mal utilisé dans le but de justifier des actes qui n'ont pas lieu d'être dans le cadre d'un mariage. Voyons ensemble si nous pouvons mettre à nu ce verset et faire tomber le voile de mystère qui l'enveloppe !

Introduction

Nous allons essayer de comprendre le sens du verset 1 Corinthiens 7.4 en explorant le contexte immédiat. Une plus longue étude pourrait être faite sur les versets que nous lirons, mais ce n'est pas le but ici.

A l'origine, quelqu'un m'a posé la question suivante : « que veut dire ce verset ? Car, sorti de son contexte, il peut être utilisé pour justifier, au nom de la Parole de Dieu, n'importe quels actes imposés dans le mariage : violences physiques, violences sexuelles, etc..

Les versets cités ici sont issus de la version de David H. Stern de la Bible. Voir [La Bible Juive complète](#) et [Nouveau Testament un livre juif](#).

La gravité du péché

Afin de bien comprendre le verset étudié, il est nécessaire de bien comprendre le contexte et notamment les versets précédents. Nous allons donc voir ensemble le passage de 1 Corinthiens 6.9-20. Nous verrons ensemble que Paul insiste sur la gravité des péchés cités aux versets 9 et 10. Cette insistance sera utile pour comprendre le raisonnement

concernant les versets du chapitre 7.

Ne savez-vous pas que les injustes n'auront pas leur part dans le Royaume de Dieu ? Ne vous y trompez pas, ni ceux qui ont des relations sexuelles avant le mariage, ni ceux qui adorent les idoles, ni ceux qui ont des relations sexuelles pendant le mariage avec une personne autre que leur conjoint, ni ceux qui ont des relations homosexuelles, ni les voleurs, ni les cupides, ni les ivrognes, ni ceux qui méprisent les autres, ni ceux qui dérobent n'auront de part dans le Royaume de Dieu.

1 Corinthiens 6.9-10, La Bible

Du verset 6.9 au verset 6.10, Paul déclare que ces activités inspirées par notre nature déchue sont injustes ; et il rappelle que les injustes n'auront pas leur part dans le royaume de Dieu. Pourquoi est-ce injuste me direz-vous ? En effet, certains comprendront rapidement que c'est pécher mais de là à dire que c'est injuste ? Où est l'injustice ? Dans les différents cas cités par Paul concernant les rapports sexuels ; si toutes les personnes participantes à ces activités sont d'accords, où est l'injustice me direz-vous ? C'est au verset 11 que Paul donne en partie la réponse.

Certains d'entre vous pratiquaient ces choses, mais vous avez été purifiés, vous avez été mis à part pour Dieu, vous avez été reconnus justes par la puissance du Seigneur Yéshoua le Messie et par l'Esprit de notre Dieu.

1 CORINTHIENS 6.11, LA BIBLE

En effet, il s'adresse à des personnes désireuses de suivre l'enseignement du Christ, comme indiqué au verset 1.2. Ces personnes ont été justifiées et purifiées grâce à Jésus le Messie et grâce à l'Éternel. Pourquoi donc serait-il juste que ces personnes là soient justifiées et purifiées si elles

continuent de pratiquer l'immoralité sexuelle, au même titre que les autres ? Voilà l'injustice ! Nous ne pouvons être purifiés du péché et continuer de le pratiquer. C'est ce que nous voyons au verset 11.

Pourtant, la tentation existe bien, chez les uns comme chez les autres. En effet, même si vous avez décidé de suivre les enseignements de Jésus le Messie, la tentation peut toujours frapper à votre porte ! Notez bien que les versets 9 et 10 ne condamnent pas ceux qui sont tentés mais ceux qui pratiquent. Que faire alors si nous sommes tentés ? Paul donne une partie de la réponse au verset suivant.

Vous dites : « Pour moi, tout m'est permis ? » Peut-être, mais tout n'est pas utile. « Pour moi, tout m'est permis ? » Peut-être, mais pour ce qui me concerne je ne me laisserai pas asservir par quoi que ce soit.

1 CORINTHIENS 6.12, LA BIBLE

Au verset 12, Paul indique comment lui se comporte afin de ne pas pratiquer ces immoralités sexuelles. En effet, il dit qu'il ne se laissera pas dominer par quoi que ce soit. Paul est certainement conscient de la tentation que peut représenter le désir charnel. Mais il ne souhaite pas se laisser diriger par de telles envies. Cette déclaration de Paul laisse entendre que celle ou celui qui se laisse **asservir** ainsi n'est plus maître de son corps. **Il ne laissera pas l'immoralité sexuelle devenir le centre de ses désirs ; dit autrement : il ne laissera pas son désir se porter sur l'immoralité sexuelle.**

« La nourriture est pour le ventre et le ventre pour la nourriture. » Peut-être, mais Dieu détruira l'un et l'autre. Quoi qu'il en soit, le corps n'est pas fait pour l'immoralité sexuelle mais pour le Seigneur, et le Seigneur est pour le corps. Dieu a ressuscité le Seigneur et il nous ressuscitera aussi par sa puissance.

1 CORINTHIENS 6.13-14, LA BIBLE

Voici une autre manière d'expliquer : au verset 13, Paul fait une comparaison avec la nourriture et le ventre. En effet, l'un trouve sa raison d'être par rapport à l'autre ! Or, **le corps n'est pas fait pour l'immoralité sexuelle**. Ainsi il déclare que le corps est pour le Seigneur, et le Seigneur est pour le corps. Nous voyons ici que l'usage originel du corps n'est pas l'immoralité sexuelle. Or, Paul dit que Dieu nous ressuscitera comme il l'a fait pour le Seigneur. Il fait un lien avec le corps. Ainsi, Paul fait écho au verset 11 et souligne l'injustice décrite précédemment.

De plus, on peut constater une comparaison qui exprime la gravité de ce péché : d'un côté nous avons « [...] mais Dieu détruira l'un et l'autre. » et d'un autre côté « Dieu a ressuscité le Seigneur et Il nous ressuscitera aussi par sa puissance ». L'usage non naturel du corps pour l'immoralité sexuelle est associé à l'idée de destruction et donc de mort. Ceci accentue encore ce qui est doublement dit au verset 9 « Ne savez-vous pas que les injustes n'auront pas leur part dans le Royaume de Dieu ? » et au verset 10 « [...] n'auront de part dans le Royaume de Dieu ».

Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres du Messie ? Irai-je donc prendre les membres du Messie pour en faire les membres d'une prostituée ? Que le ciel m'en garde ! Ne savez-vous pas que celui qui s'unit à une prostituée devient avec elle un seul corps ? Car voici ce que dit le Tanakh : « Les deux deviendront une seule chair »¹, Par contre, celui qui est uni au Seigneur ne fait qu'un seul esprit.

1 – Genèse 2.24

1 CORINTHIENS 6.15-17, LA BIBLE

Pour faire écho au verset 11, les versets 15, 16 et 17 nous

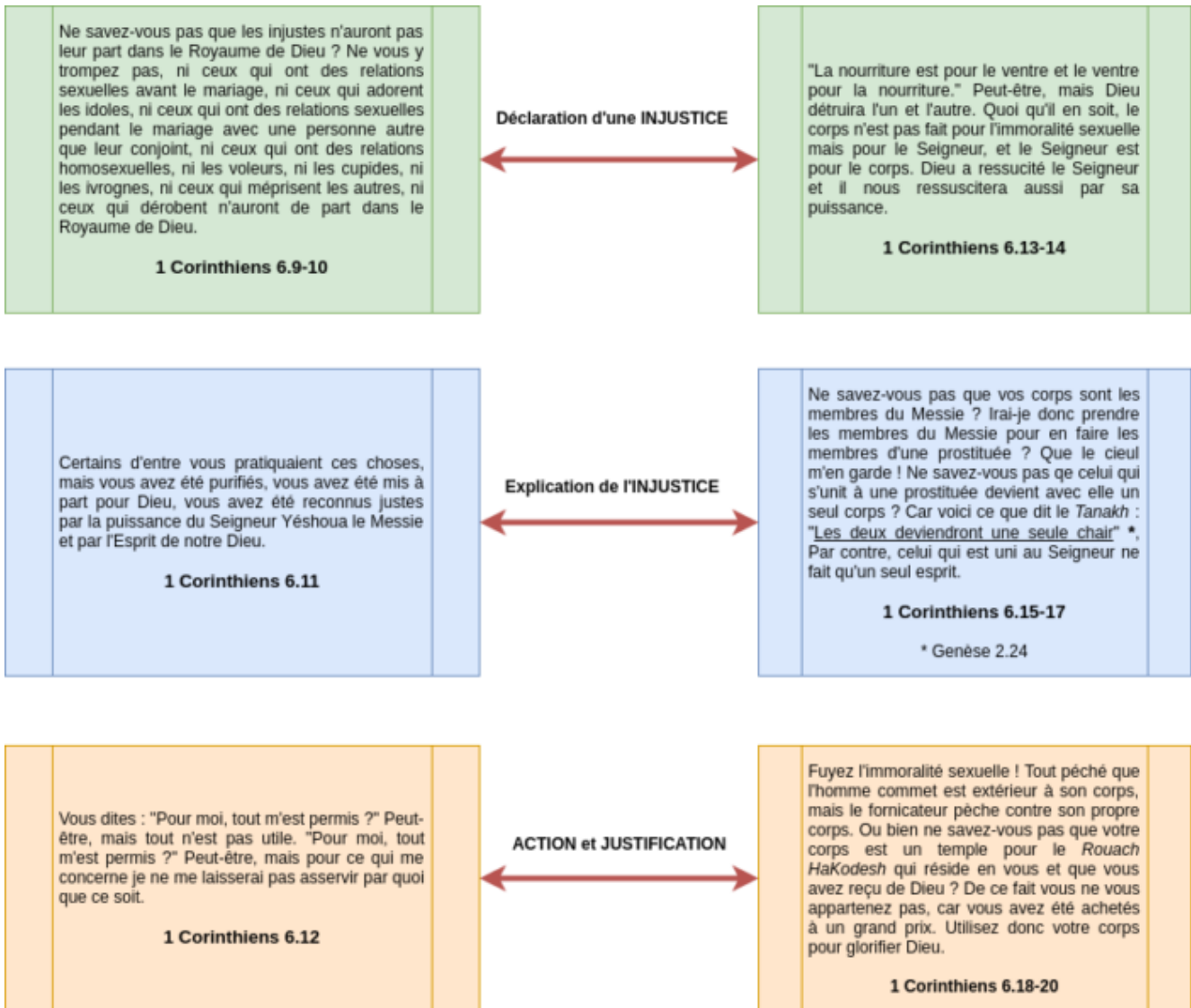
montre à quelle point c'est bien là une injustice. Comme au verset 11, ce péché est mis en parallèle avec la justice de Jésus le Messie. En effet, il est vraiment important de comprendre la gravité de la situation pour comprendre les versets du chapitre 7.

Fuyez l'immoralité sexuelle ! Tout péché que l'homme commet est extérieur à son corps, mais le fornicateur pêche contre son propre corps. Ou bien ne savez-vous pas que votre corps est un temple pour le Rouach HaKodesh qui réside en vous et que vous avez reçu de Dieu ? De ce fait vous ne vous appartenez pas, car vous avez été achetés à un grand prix. Utilisez donc votre corps pour glorifier Dieu.

1 CORINTHIENS 6.18-20, LA BIBLE

De-même qu'au verset 12, le verset 18 se positionne dans l'action : fuyez l'immoralité sexuelle !

C'est ainsi que Paul se répète par deux fois afin de faire comprendre la gravité de ce péché et l'injustice commise. Il met cela en contraste avec la justice de Dieu. Puis, Paul explique également au verset 19 et 20 que nous sommes le temple de l'esprit saint de Dieu. Ainsi, notre corps n'est plus à nous, il ne nous appartient plus.



Structure du passage de 1 Corinthiens 6.9-20

Explications et recommandations de Paul

Nous avons vu que Paul insiste sur la gravité de ces péchés. C'est après l'avoir expliqué qu'il répond aux questions posés. Cette explication permet notamment de comprendre la réponse de Paul au verset 7.2-4.

Pour ce qui est maintenant des questions que vous me posez dans vos lettres : « Est-il bon pour un homme de se passer de femme ? » Eh bien, à cause des dangers de l'immoralité sexuelle, il vaut mieux que chaque homme ait sa femme et que chaque femme ait son mari.

1 Corinthiens 7.1-2, La Bible

Paul en vient aux questions qui lui ont été posées : « Est-il bon pour un homme de se passer de femme ? ». Au vu du danger expliqué précédemment et de la gravité de ce problème épineux, il vaut mieux que chaque homme ait sa femme et chaque femme son mari. C'est ce que semble dire le verset 2. « Eh bien, à cause des dangers de l'immoralité sexuelle » fait référence à son explication au chapitre 6. Il conseil donc que chaque mari ait sa femme et chaque femme son mari.

Selon moi, Paul à bien compris la puissance du combat entre les désirs intérieurs (je parle des désirs mauvais) et des commandements de Dieu. Il comprends la puissance de la tentation. Ainsi, il préconise que chaque femme ait son mari et chaque mari sa femme.

Que le mari s'acquitte de son devoir d'époux envers sa femme et qu'il en soit de même pour la femme envers son mari.

1 Corinthiens 7.3, La Bible

Dans le cadre du mariage, Paul ajoute que chacun remplisse son devoir. En effet, les relations sexuelles ne peuvent se pratiquer sainement qu'à l'intérieur du mariage. Ainsi nous pouvons dire que le devoir de l'époux est d'aller vers sa femme, **si celle-ci le désire, et réciproquement**. Nous retrouvons cette notion dans le verset d'Exode 21.10.

S'il prend une autre femme, il ne diminuera pas sa nourriture, ses vêtements et ses droits conjugaux.

Exode 21.10, La bible

Enfin, nous en arrivons au verset qui semble soulever la controverse :

La femme ne dispose pas de son propre corps, mais c'est le

mari ; pareillement, le mari ne dispose pas de son propre corps, mais c'est l'épouse.

1 corinthiens 7.4, La bible

Dans ce contexte où Paul nous explique que le désir charnel peut contrôler, soumettre, avoir autorité, dominer et asservir hommes et femmes ; dans ce contexte où Paul conseille que chaque homme ait sa femme et chaque femme son mari à cause de ce désir. Voici comment je comprends le verset 4 : le désir de la femme se portera sur son mari et le désir du mari se portera sur sa femme. En effet, si nous ne pouvons dominer sur notre désir naturel comme Paul l'a fait, alors il est préférable de se marier. Et dans ce contexte marital, nous n'avons pas lieu de lutter. Ainsi nous n'avons pas autorité sur notre propre corps mais c'est notre conjoint.

Ne vous privez pas l'un de l'autre, si ce n'est momentanément d'un commun accord, et seulement dans la mesure où vous pourrez profiter d'un peu de ce temps pour la prière ; ensuite soyez de nouveau ensemble, de peur que vous ne succombiez aux tentations de l'Adversaire à cause de votre manque de maîtrise. Je vous dis ces choses non comme un commandement mais comme un conseil.

1 Corinthiens 7.5-6, la bible

Ainsi Paul conseille à l'épouse et au mari de ne pas se priver l'un de l'autre au verset 5, sauf pour un cas bien précis. Mais il se justifie en disant : « [...] ensuite soyez de nouveau ensemble, de peur que vous ne succombiez aux tentations de l'Adversaire à cause de votre manque de maîtrise. » Là encore, il parle d'un manque de maîtrise, d'un asservissement, par rapport au désir charnel, ce qui fait écho au verset de 1 Corinthiens 6.12.

L'idée de se marier lorsque nous ne pouvons résister à la

tentation est de canaliser nos désirs de manière saine et respectueuse dans le cadre marital.

En fait, j'aimerais que tous les hommes soient comme moi ; mais chacun a reçu de Dieu un don personnel, l'un ce don-ci, l'autre ce don-là. Voici ce que je déclare également aux célibataires et aux veuves : il est bon qu'ils demeurent non mariés comme moi ; mais s'ils ne savent pas se maîtriser, qu'ils se marient, car il vaut mieux se marier que de continuer de brûler du désir sexuel.

1 Corinthiens 7.7-9, la bible

Puis aux verset 7 et 8, Paul indique qu'il est préférable de rester comme lui mais il précise que chacun a reçu de Dieu un don différent (cela pourrait également expliquer pourquoi il existe des différences entre les appétences sexuelles de chacun). En effet, Paul ne souhaite par nous faire culpabiliser pour un désir qui est naturel. Mais il nous adjoint d'avoir une conduite appropriée en tant qu'enfant de Dieu. Car, comme il le dit au verset 9 : il vaut mieux se marier que de brûler. Ainsi certains pourront rester célibataire sans risquer de commettre de péché car il en auront reçu le don. De-même, certains ont reçu le don du mariage, alors inutile de se rajouter un fardeau en voulant lutter contre des désirs naturels, alors que le mariage est justement le cadre parfait pour l'épanouissement sexuel de l'épouse et du mari.

Le terme « Exousiazō » n°1850

Le terme « autorité », utilisé deux fois dans ce verset, est une traduction du terme grec « Exousiazō » (n°1850 Strong), [signifiant dominer, asservir, avoir autorité](#). Ce terme est utilisé quatre fois dans la bible.

Référence	Verset
Luc 22 : 25	Mais Yéshoua leur dit : « Les rois des Goyim dominant sur eux ; et ceux qui ont autorité sur eux reçoivent le titre de 'Bienfaiteur'. »
1 Corinthiens 6 : 12	Vous dites : « Pour moi, tout m'est permis ? » Peut-être, mais tout n'est pas utile. « Pour moi, tout m'est permis ? » Peut-être, mais pour ce qui me concerne je ne me laisserai pas asservir par quoi que ce soit.
1 Corinthiens 7 : 4	La femme ne dispose pas de son propre corps, mais c'est le mari ; pareillement, le mari ne dispose pas de son propre corps, mais c'est l'épouse.

Liste des occurrences du terme grec « Exousiazō » (n°1850 Strong)

Le verset de 1 Corinthiens 6.12 est essentiel pour comprendre le sens du verset 4 du chapitre 7. En effet, au chapitre 6, le terme grec est traduit par « asservir ». Paul nous explique ici qu'il ne se laissera pas **asservir** par quoi que ce soit. Ce qui est important de noter est que le terme traduit ici par asservir est employé pour parler d'un objet « quoi que ce soit » sur une personne, Paul en l'occurrence.

Ainsi donc le terme asservir ne s'applique pas forcément d'une personne sur une personne. Ainsi, lorsque le verset de 1 Cor 7.4 nous indique que la femme ne dispose pas (Exousiazō) de son propre corps mais que c'est le mari nous pouvons comprendre cela d'une manière similaire au verset 1 Cor 6.12. La femme n'a pas autorité (Exousiazō) sur son propre corps car, naturellement, son désir se porte sur son mari. De-même

pour le mari dont le désir se porte sur sa femme.

Le verset 5 nous éclaire encore d'avantage. En effet, c'est justement dans une relation maritale que l'on peut avoir des rapports sexuels respectueux avec son conjoint. Ainsi donc, inutile pour le mari et pour la femme de se refuser l'un l'autre, sauf d'un commun accord et pour des cas particuliers, comme Paul l'indique. Le mari et la femme n'ont pas de raison de lutter contre leurs désirs sexuels réciproques car ils sont mariés. De ce fait, le mari n'a pas autorité sur son propre car il est dominé par son désir naturel porté sur sa femme. De-même pour la femme envers son mari.

Pour conclure, de manière naturelle, le désir de l'homme se porte sur sa femme, et il en va de-même pour la femme envers son mari. De manière respectueuse l'un de l'autre, il n'y a pas de raison que l'épouse et le mari se refuse. Sauf d'un commun accord pour des raisons bien précises. Nous voyons également que ce verset 5 exclut les cas d'abus. Car si l'un ne souhaite pas de rapport, l'autre ne doit pas l'y obliger.

Différentes traductions

Version	Traduction
Segond 21	Ce n'est pas la femme qui est maîtresse de son corps, mais son mari. De même, ce n'est pas le mari qui est maître de son corps, mais sa femme.
Segond 1910	La femme n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est le mari ; et pareillement, le mari n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est la femme.

Version	Traduction
<p>Segond 1978 (Colombe)</p>	<p>La femme n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est le mari ; et, pareillement, le mari n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est la femme.</p>
<p>Parole de Vie</p>	<p>La femme ne peut pas faire ce qu'elle veut de son corps : son corps est à son mari. Le mari ne peut pas faire ce qu'il veut de son corps : son corps est à sa femme.</p>
<p>Français Courant</p>	<p>La femme ne peut pas faire ce qu'elle veut de son propre corps : son corps est à son mari ; de même, le mari ne peut pas faire ce qu'il veut de son propre corps : son corps est à sa femme.</p>
<p>Semeur</p>	<p>Car le corps de la femme ne lui appartient plus, il est à son mari. De même, le corps du mari ne lui appartient plus, il est à sa femme.</p>
<p>Parole Vivante</p>	<p>En effet, le corps de la femme ne lui appartient plus : il est à son mari. De même, le corps du mari ne lui appartient plus : il est à sa femme.</p>
<p>Darby</p>	<p>La femme ne dispose pas de son propre corps, mais le mari ; et pareillement aussi le mari ne dispose pas de son propre corps, mais la femme.</p>

Version	Traduction
Martin	Car la femme n'a pas son propre corps en sa puissance, mais [il est en celle] du mari ; et le mari tout de même n'a pas en sa puissance son propre corps, mais [il est en celle] de la femme.
Ostervald	La femme n'est point maîtresse de son propre corps, mais c'est le mari ; de même aussi, le mari n'est point maître de son propre corps, mais c'est la femme.
Hébreu / Grec – Strong	La femme 1135 n'a pas 3756 autorité 1850 5719 sur son 2398 propre corps 4983, mais 235 c'est le mari 435 ; et 1161 pareillement 3668 2532, le mari 435 n'a pas 3756 autorité 1850 5719 sur son propre 2398 corps 4983, mais 235 c'est la femme 1135.
World English Bible	The wife doesn't have authority over her own body, but the husband. Likewise also the husband doesn't have authority over his own body, but the wife.
David H. Stern	La femme ne dispose pas de son propre corps, mais c'est le mari ; pareillement, le mari ne dispose pas de son propre corps, mais c'est son épouse.
André Chouraqui	La femme n'a pas de pouvoir sur son corps, mais l'homme. De même, l'homme n'a pas de pouvoir sur son corps, mais la femme.

Différentes traductions du verset de 1 Corinthiens 7.4

Conclusion

Ce que nous pouvons retenir :

- Ce verset (et même toute la Bible) ne justifie nullement les abus, les violences et les crimes sexuels (dans le mariage ou en dehors) ;
- L'immoralité sexuelle est un grave péché ;
- Il serait injuste d'être sauvé tout en continuant de pratiquer volontairement l'immoralité sexuelle ;
- Paul veut nous faire comprendre que notre désir se porte vers l'autre personne. C'est là le sens de l'emploi du mot parfois traduit par « autorité ». Ainsi il vaut mieux se marier que de commettre un grave péché et il vaut mieux que chaque homme ait son épouse et chaque femme son mari. Malgré sa volonté, la femme comme l'homme ne peut s'empêcher de ressentir du désir pour l'autre. Ressentir un tel désir est normal mais il ne faut pas pour autant pratiquer l'inconduite sexuelle, d'où la recommandation de Paul de se marier.